

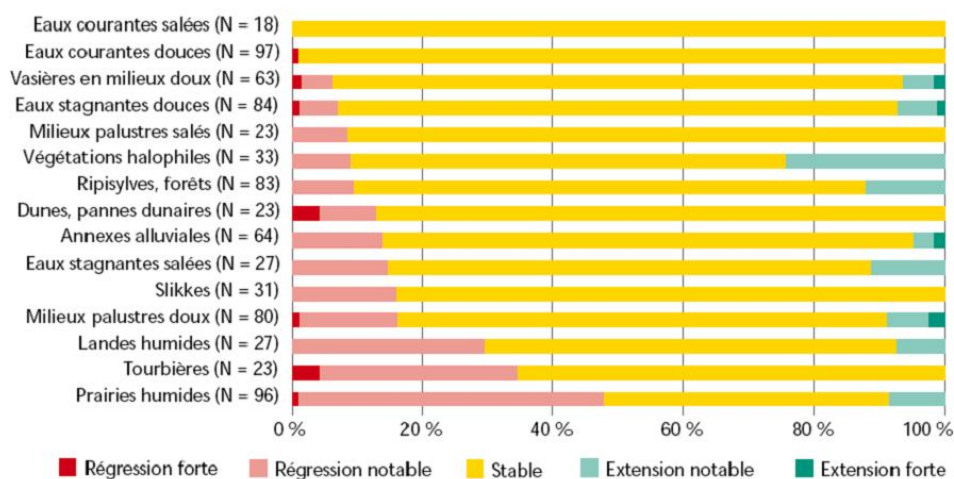
Evolution entre 1990 et 2000

En 2007, l'Institut français de l'environnement (Ifen, devenu aujourd'hui le Service de l'Observation et des Statistiques) a livré les principaux résultats d'une **enquête sur les tendances d'évolution entre 1990 et 2000** de ces 152 zones humides, soit 2,4 millions d'hectares.

Les perturbations étaient estimées globalement moindres que dans le passé mais demeuraient élevées. Pendant cette décennie, la pression des activités humaines avait peu augmenté dans l'ensemble de ces zones. Les pressions les plus élevées s'exerçaient sur les vallées alluviales et le littoral méditerranéen.

Sur la même période, les superficies des milieux naturels composant ces zones, qui avaient régressé au cours des décennies précédentes, apparaissaient en général plus stables. Elles avaient peu évolué dans les trois quarts des cas, toutes catégories confondues. Cependant, dans plus de 30 % des cas, la surface des prairies humides, tourbières et landes avait régressé.

Entre 1990 et 2000, la superficie des milieux naturels, mis à part celle des milieux prairiaux et tourbeux, est restée stable dans la majorité des zones étudiées



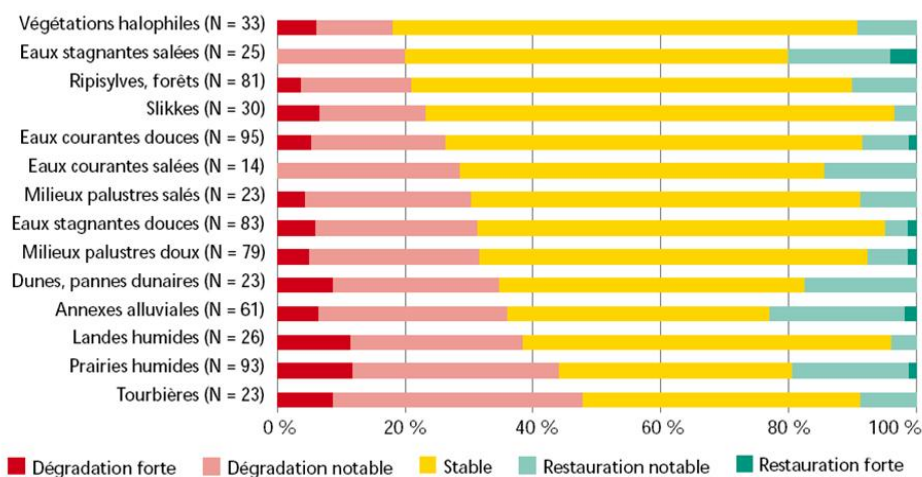
Note : N = nombre de zones où le milieu a été identifié.

Source : Ifen – MNHN – ONCFS – FNC.

Une stabilité de l'état de conservation des milieux avait été constatée dans plus de la moitié des cas, une dégradation de cet état dans presque un tiers des cas et des restaurations pour plus du dixième. Globalement, en 2000, l'état des milieux d'eau douce apparaissait moins bon que celui des milieux humides salés.

Les zones humides observées ont bénéficié dans un passé récent de la mise en œuvre de mesure de gestion ou de protection : en 2007, près de 70 % de leur superficie était concernée par au moins une mesure.

Entre 1990 et 2000, parmi les milieux naturels, ce sont les tourbières, les prairies et les landes humides dont l'état s'est le plus dégradé



Note : N = nombre de zones où le milieu a été identifié.

Source : Ifen – MNHN – ONCFS - FNC.

Enfin, en 2000, la quasi totalité des zones humides observées était concernée par une ou plusieurs **espèces exotiques envahissantes**, animales ou végétales. Entre 1990 et 2000, la tendance était à une extension du nombre des zones touchées et d'espèces impliquées.